



Piloter vos projets professionnels

Rapport d'activité 2012

Sommaire

ÉDITORIAL DE LA PRÉSIDENTE	02
ORGANISATION	03
DÉVELOPPER LA QUALITÉ DE LA FORMATION	04
FACILITER L'ACCÈS À LA FORMATION	05
PANORAMA 2012 : TEMPS FORTS NATIONAUX ET RÉGIONAUX	07
ACCOMPAGNER LES FILIÈRES	09
ANTICIPER LES BESOINS EN COMPÉTENCES DES CONTRIBUTEURS	11
ACCOMPAGNER LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS	13
OPTIMISER ET SÉCURISER LES FINANCEMENTS	14
CONTACTS	15

> Chiffres clés

2012 - Ce qu'il faut retenir....

Un nouveau plan stratégique et une demande de formation toujours plus importante

Depuis trois ans, l'augmentation de la demande de formation se poursuit. En 2012, VIVEA a financé plus de 2 millions d'heures/stagiaire pour un montant de 42,5 millions d'euros et les élus VIVEA ont dû établir des priorités et opérer des choix de financement. 109 700 chefs d'entreprises agricoles, du paysage, de travaux agricoles et forestiers ont eu ainsi accès à la formation, soit 17,4% de notre public. Cette réussite que nous partageons avec nos partenaires, est notamment le fruit de l'implication et du dynamisme de nos équipes politiques et techniques dans un grand nombre de projets nationaux et territoriaux.

En 2012, VIVEA a contribué au renouvellement des générations et à l'appui aux filières par la mise en place de projets spécifiques dont le déploiement se poursuit en 2013. Le grand dispositif pour les éleveurs laitiers a permis de former 1500 éleveurs depuis 2011 sur les performances économiques. Un travail similaire a été conduit à destination des éleveurs de bovins viande et un nouveau projet a vu le jour sur la recherche de compétitivité des exploitations fruitières. Parallèlement un diagnostic de l'offre de formation est en cours pour la filière grandes cultures. Par ailleurs, VIVEA continue d'accompagner les agriculteurs en situation vulnérable et les nouveaux installés considérés comme publics prioritaires. VIVEA a également réalisé un plan d'action égalité femmes/hommes pour favoriser l'accès des contributrices à la formation, celui-ci est mis en oeuvre dans plusieurs régions.

Sur le volet environnemental, l'atelier organisé le 19 avril 2012 a réuni 180 personnes confirmant le besoin d'accompagner les contributeurs sur cette thématique. La progression des agriculteurs ayant obtenu le Certiphyto est significative. 66 % d'entre eux détiennent leur certificat et nous ne pouvons que nous féliciter du nombre exceptionnel de personnes formées sur ces trois dernières années.

Le contexte évolue et VIVEA se devait de revisiter son cadre stratégique. Nous avons engagé il y a un an des travaux avec l'ensemble des organisations professionnelles agricoles et les instituts techniques pour élaborer notre nouveau Plan stratégique triennal (PST 2013-2015). Notre réflexion collective a donné lieu à beaucoup d'échanges et de confrontations de vues et un consensus s'est établi autour d'un projet commun que nous avons voté en Conseil d'administration le 5 décembre 2012. Le nouveau Plan stratégique confirme l'importance du pilotage et de la stratégie pour les chefs d'entreprise tout en mettant l'accent sur la compétitivité, la gestion des risques, la commercialisation ainsi que sur les modes de production innovants. Nous avons aussi souhaité nous inscrire dans la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE), concept déjà largement partagé dans de nombreux secteurs d'activité et qui concerne aussi les entreprises agricoles et celles de l'agroalimentaire qui l'ont témoigné lors du colloque organisé avec le FAFSEA sur les mutations du monde rural le 11 octobre 2012. Le monde bouge et il est du ressort de VIVEA d'accompagner les chefs d'entreprise dans l'évolution de leurs métiers. Pour atteindre cet objectif, notre nouveau Plan stratégique sera pour nous un outil indispensable qui sera à adapter aux réalités territoriales par le biais des Plans de développement de la formation dans les territoires.

L'année 2013 s'annonce donc chargée de projets et je compte sur les nouveaux élus VIVEA pour les mener à bien.



Christiane Lambert,
Présidente de VIVEA

**LE NOUVEAU PLAN
STRATÉGIQUE CONFIRME
L'IMPORTANCE DU PILOTAGE
ET DE LA STRATÉGIE POUR LES
CHEFS D'ENTREPRISE**

Édito

Organisation

CONSEIL D'ADMINISTRATION au 30 avril 2013

ORGANISATIONS SYNDICALES AGRICOLES REPRÉSENTATIVES

F.N.S.E.A.

Christiane LAMBERT (présidente)
Marianne DUTOIT
Philippe MOINARD
Jérôme COULON
Fabienne GORCE

J.A.

Frédéric BOSQUET
(2^{ème} Vice-président)
Stéphane LECOQ
Florent DORNIER

Coordination Rurale

Philippe MAYDAT
(membre du Bureau)

Confédération Paysanne

Henri DENOYER
(membre du Bureau)

Commissaire du Gouvernement :
Philippe VINCENT

**Contrôleur général économique
et financier :**
Michel LEGENDRE

ORGANISATIONS AGRICOLES À VOCATION GÉNÉRALE

A.P.C.A.

Gérard RENOUD
(1^{er} vice-président)
Gilbert GUIGNAND
Jean-Philippe VIOLLET

C.N.M.C.C.A.

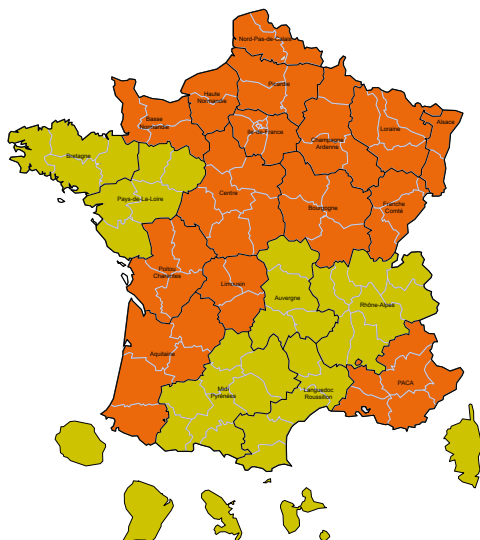
Philippe FRANCOIS
Guy PROFFIT (Trésorier)
Pascal CORMERY

Siège :

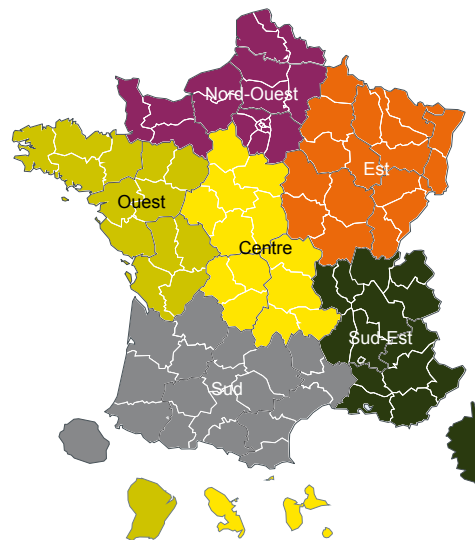
- Direction générale
- Direction administrative et financière
- Direction ingénierie et formation

Un Conseil consultatif des présidents
composé des présidents des comités régionaux VIVEA

6 délégations interrégionales



15 comités régionalisés et 55 commissions consultatives départementales
11 comités régionaux (dont les DOM) et 35 comités départementaux



Développer la qualité de l'offre de formation

Afin d'améliorer la qualité des formations financées, le Conseil d'administration a décidé en 2010 de mettre en place une politique spécifique à destination des organismes de formation. Les objectifs fixés étaient que les 2/3 des formations soient réalisées par des organismes de formation adhérant à cette politique en 2013.

En 2012, 138 organismes de formation étaient intégrés à cette politique qualité formation. Ils ont réalisé 57% des dossiers de formation collective (11 358 dossiers) et 58 % des heures/stagiaire financées par VIVEA. Ces résultats sont d'ores et déjà proches des objectifs fixés. Ces 138 organismes se décomposent en 63 engagés dans la démarche de certification SGS-Qualicert, créée à l'initiative de VIVEA, et 85 autres engagés - essentiellement des chambres d'agriculture - dans des démarches de certification de service ou ISO 9001, bénéficiant de possibilités de reconnaissance de VIVEA dans le cadre de sa politique qualité formation.

Une analyse des évolutions générées par cette démarche a été réalisée auprès d'un échantillon d'organismes certifiés, et un suivi des indicateurs de résultats (taux de réalisation

des actions, niveau de satisfaction des stagiaires, qualité administrative des dossiers) a été régulièrement pratiqué en 2012.

La certification SGS-Qualicert/VIVEA

- Sur la cinquantaine d'organismes détenteurs de la certification SGS-Qualicert « des engagements certifiés pour les entrepreneurs du vivant », 47 l'ont acquise pour la première fois en 2012.



- 16 organismes étaient, en 2012, en préparation de leur premier audit.

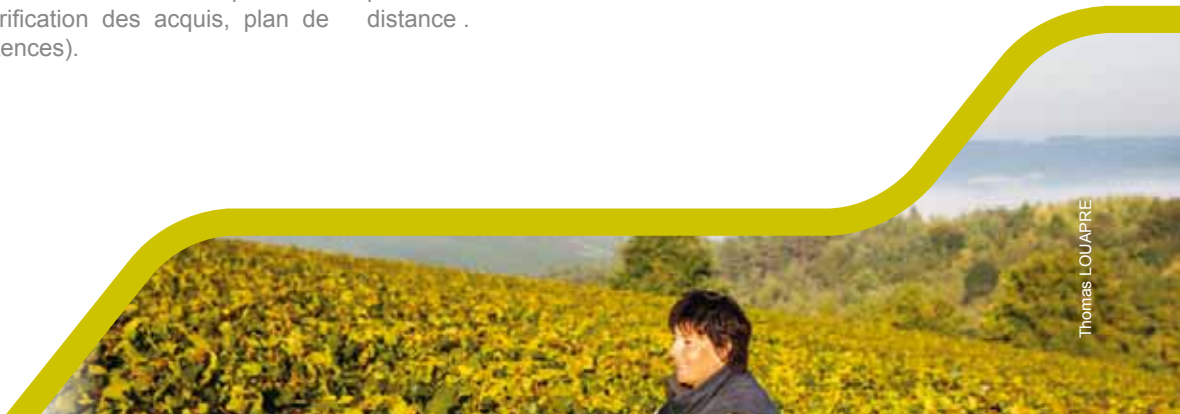
L'ÉVOLUTION DES MODALITÉS DE FORMATION

Les prestations rattachables

VIVEA a mené une évaluation de l'efficacité des prestations rattachables à une action de formation. Elle a conduit le Conseil d'administration à recentrer les prestations rattachables sur les compétences des contributeurs. Les dispositifs de formation avec prestations rattachables permettent d'adapter et de personnaliser les actions de formation à la situation de chaque exploitant et de les accompagner dans la mise en œuvre de leurs compétences en situation de travail (vérification des acquis, plan de développement des compétences).

Les parcours individualisés

Afin de faciliter la prise en compte la diversification des modalités de formation notamment l'individualisation de la formation, VIVEA a accompagné l'utilisation du mode de gestion des parcours individualisés. Un document a été réalisé à destination des organismes de formation pour expliciter comment réaliser une demande de financement pour un dispositif de formation modulaire, en atelier permanent ou sous forme d'une formation ouverte et à distance.



Faciliter l'accès à la formation

Pour faciliter l'accès à la formation, VIVEA définit des publics prioritaires et met notamment en place des partenariats avec des prescripteurs de formation.

AGRICULTEURS ET AGRICULTRICES À MI-CARRIÈRE - BOURGOGNE

« Comment assurer la viabilité de mon exploitation ? », « Comment tenir un rythme de travail de plus en plus soutenu ? », « Comment conjuguer épanouissement personnel et professionnel ? »...

Autant de questions récurrentes chez de nombreux agriculteurs et agricultrices à mi-carrière, conditionnant l'évolution de leur projet professionnel. Cette période professionnelle, située entre la « course en avant » de l'installation et le « soulagement » de la transmission, n'est pas forcément vécue sereinement. Paradoxalement, elle reste peu accompagnée, laissant des exploitant-es démunis face à leurs interrogations.

Aussi les élu-es VIVEA de Bourgogne (sous la présidence de Christine Boissard) ont voulu approfondir la question, en lançant une étude-action menée en lien avec les principaux partenaires et organismes de formation de la région. Réalisée par le cabinet ASDO (cofinancement VIVEA - FSE), l'objectif étant de « détecter et mobiliser les agriculteur-trice-s en questionnement quant à l'évolution de leur projet professionnel ». Trois profils-type d'exploitants et exploitantes à mi- carrière ont ainsi pu être identifiés.

Ce bilan fait état d'une véritable faiblesse dans l'accompagnement des agriculteur-trices à mi-carrière.

Ces derniers n'auraient besoin que d'un « coup de pouce » pour s'inscrire à des formations sur ces thématiques. L'étude propose des pistes d'actions allant de la communication sur l'offre de formation, à l'adaptation de celle-ci, en passant par un changement de posture des conseiller-ère-s agricoles ou encore par une meilleure articulation des différents accompagnements.

Ces préconisations impliquent une mobilisation de tous-tes et une collaboration étroite de VIVEA et de ses partenaires car elles reposent beaucoup sur leurs décisions stratégiques. « L'objectif est de transformer cette phase de la mi-carrière en un tremplin vers l'épanouissement et la réussite, pour l'exploitant et pour son exploitation ».



Thomas LOUAPRE

CHIFFRES CLÉS

- Nombre de contributeurs
- Nombre de bénéficiaires
(contributeur ayant suivi au moins une formation)
- Taux d'accès à la formation
- Nombre de stagiaires
(contributeur participant à un stage. Un même bénéficiaire peut donc être comptabilisé plusieurs fois comme stagiaire)
- Nombre d'heures/stagiaire

Hommes	Femmes	Total
443 598	186 827	630 425
87 267	23 411	110 678
19,7%	12,5%	17,6%
107 313	28 958	136 271
1 586 923	468 409	2 055 332

PROMOUVOIR L'EMPLOI COMPLÉMENTAIRE DES FEMMES EN MILIEU RURAL - CANTAL.

La MFR de Saint-Flour développe depuis fin 2010, avec le conseil régional d'Auvergne et VIVEA, une action de formation professionnalisante dans le secteur sanitaire et social, à destination des femmes du secteur agricole. Un double constat est à l'origine de la création de cette action : le repérage de familles d'exploitant en difficulté économique, à la recherche d'un complément de revenu, mais néanmoins très attachées à leur territoire ; et le manque de personnels des établissements ou associations du secteur sanitaire et social de ces mêmes territoires ruraux, éloignées des pôles économiques.

Au cours de cette action de formation, les stagiaires développent, pendant une période de 6 mois, des compétences en lien avec les besoins locaux du secteur sanitaire et social en termes d'emploi, en alternant temps théoriques en salle et stages pratiques. A ce jour, cette action est très concluante en termes de résultats puisque sur les 17 stagiaires issues du territoire de Saint-Flour qui ont suivi les 2 premières sessions, 3 se sont engagées dans une formation qualifiante et 11 sont aujourd'hui en situation d'emploi complémentaire.

Cette formation, dont c'est la 3ème promotion, répond donc bien à l'enjeu de la recherche d'un revenu complémentaire, mais permet également à ces femmes d'accéder à un nouveau réseau social et une nouvelle implication dans le développement de leur territoire.

Paroles de contributrice

« J'assume seule un statut de chef d'exploitation. (...) J'ai fait le choix de reprendre une activité salariée pour obtenir un complément de revenu. (...) J'apprécie beaucoup les personnes âgées. (...) Je me suis rendue compte que j'étais attirée par les relations humaines. (...) J'ai donc choisi de me perfectionner pour apporter une aide professionnelle en institution ou à domicile »

UN PARTENARIAT VIVEA – COOP DE FRANCE EN AQUITAINE

Dans le cadre de son plan de développement de la formation 2009 – 2012, le comité VIVEA Aquitaine a souhaité développer un partenariat formation avec les organismes économiques et, plus particulièrement, avec les coopératives régionales. Le travail entrepris en Aquitaine lors de la phase expérimentale du dispositif Agri-confiance avait en effet pointé du doigt l'enjeu fort que représente un partenariat VIVEA avec le monde coopératif local.



Jean-Luc Blanc-Simon, Président du comité VIVEA des Landes, et Evelyne Revel, présidente du comité VIVEA des Pyrénées-Atlantiques (aidée en cela par M. Gabriel Castay Président du comité des Hautes-Pyrénées),

ont pris respectivement contact avec les Coopératives MAÏSADOUR et Pau EURALIS, les deux principales coopératives de la région. Ce portage politique a été rapidement fructueux grâce à la volonté exprimée de travailler conjointement et s'est révélé particulièrement efficace sur le dispositif de formation Certiphyto pour lequel ces deux opérateurs ont joué le rôle déterminant de prescripteurs.

Par ailleurs, la réussite de ce partenariat a permis de travailler au développement d'une offre de formation spécifique aux besoins identifiés des coopérateurs de ces deux structures : formations commerciales (circuits courts et de proximité), formations techniques de production, formations NTIC.

Les temps

JANVIER

- **Formation des éleveurs de bovins viande**
Officialisation du partenariat VIVEA France Agrimer Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
- **Les élu-es VIVEA PACA et 50 de leurs partenaires explorent les pistes d'actions pour favoriser l'égal accès à la formation entre contributeurs et contributrices**
- **Un séminaire réunit VIVEA et Trame sur le thème « Groupes et Formation » en Charente**
- **VIVEA est présent au SIVAL aux côtés de ses partenaires : AREFA et FAFSEA**

MARS

- **Lancement du Groupe de Développement de la Formation des femmes en Agriculture (GRDFF) dans le cadre du projet national «Egalité d'accès à la formation» conduit par VIVEA**
- **Les élu-es VIVEA PACA réunissent 60 acteurs de la filière viticole régionale et de la formation afin de repérer les besoins en formation et les outils d'accompagnement à élaborer pour permettre aux entreprises spécialisées en viti culture de rester compétitives de la production à la mise en marché**
- **VIVEA lance une démarche prospective pour anticiper les besoins en compétences et en formation des chefs d'exploitation grandes cultures**



Kacem Boussouar, président du comité VIVEA PACA (à gauche)

FÉVRIER

- **Certification de service initiée par VIVEA**
SGS remet les premiers certificats QUALICERT aux organismes de formation au Salon de l'agriculture : la FRC2A Midi-Pyrénées, la FDGEDA du Cher et le CDFA du Calvados



AVRIL

- **VIVEA réunit 180 professionnel-le-s pour identifier les compétences nécessaires aux agriculteur-trice-s afin de concilier performances économique et environnementale**
- **Béatrice Dingli remplace Jean-Jacques Loussouarn à la direction générale de VIVEA**
- **VIVEA, Trame, la FNGEDA et l'ANCEMA signent une convention pour développer la formation des agriculteurs en groupes de développement**



MAI

- En Rhône-Alpes, VIVEA, les acteurs de l'installation et des organismes de formation se réunissent pour partager les résultats d'une analyse des besoins en formation des jeunes créateurs et créatrices d'entreprise agricole.
- VIVEA lance un projet national pour faire évoluer et développer l'offre de formation à destination des producteurs de fruits

SEPTEMBRE

- VIVEA est présent au SPACE au sein de l'espace emploi formation aux côtés de ses partenaires : APECITA, AREFA et FAFSEA

NOVEMBRE

- L'Etat, la Région Basse-Normandie, les organisations professionnelles de l'agriculture et de l'agroalimentaire et VIVEA signent un protocole d'accord visant à agir pour l'égalité entre les femmes et les hommes.
- La délégation VIVEA sud réunit ses partenaires et élus pour faire le bilan de deux ans de travaux visant à développer les formations à la gestion stratégique.



Marianne Dutoit (au centre), présidente du comité VIVEA Midi-Pyrénées

- Le Conseil consultatif des présidents VIVEA, composé des présidents des comités régionaux, se réunit à Paris

DÉCEMBRE

- Présentation de l'étude menée en Bourgogne pour VIVEA: « Agriculteurs et Agricultrices à mi-carrière: quelles questions et quel accompagnement ? »
- Le Conseil d'administration de VIVEA vote son 4^{ème} plan stratégique triennal

JUIN

Accord Cadre FNCUMA VIVEA

VIVEA travaille avec l'ensemble des Frcuma et Fdcuma de Basse Normandie, Bretagne, Pays de Loire et Poitou-Charentes

OCTOBRE

- VIVEA organise avec le FAFSEA un colloque intitulé : « Monde rural, responsabilité sociétale des entreprises et formation continue : mutations et solutions pour les compétences de demain » qui réunit 150 personnes. Stéphane Le Foll, ministre d'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la forêt clôture les travaux.



Stéphane Le Foll

Thomas LOUAPRE

- VIVEA organise une conférence au Sommet de l'Elevage: « Culture de l'herbe : innovation et formation au service de la compétitivité », premier partenariat VIVEA/INRA/ Pôle AOP fromager Massif Central sur la compétitivité économique et environnementale.



Claude Vanneau, président du comité VIVEA Auvergne et Chantal Cor, élue VIVEA du Cantal (au centre) au Sommet de l'élevage

Accompagner les filières

VIVEA contribue à l'accompagnement des filières (éleveurs de bovins lait et viande, producteurs de fruits) par la mise en place de dispositifs spécifiques dont le déploiement se poursuit en 2013.

OPTIMISER LES REVENUS DES ÉLEVEURS LAITIERS

En 2010, VIVEA a élaboré avec les partenaires de la filière laitière (APCA, BTPL, FNCL, FNPL, FranceAgriMer, France Conseil élevage, l'Institut de l'élevage et le ministère de l'Agriculture), un dispositif de formation à destination des éleveurs dont la finalité est l'optimisation de leurs revenus. Celui-ci, désormais intégré au plan stratégique de la filière laitière, doit permettre aux producteurs de pouvoir analyser leurs coûts de production et d'élaborer des pistes d'amélioration. La formation peut être suivie d'un appui technique individuel.

Cette formation « Mon revenu, mieux le comprendre pour l'améliorer » s'est déployée sur l'ensemble des territoires en 2012. Aux 500 éleveurs formés en 2011, il faut ajouter plus de 1000, hommes et femmes, en 2012. Si les résultats quantitatifs sont en deçà des objectifs fixés, les évaluations auprès des stagiaires montrent l'efficacité de ce dispositif pour les éleveurs laitiers pour analyser leurs coûts de production et mettre en place des actions d'amélioration.



JA Mag

LE PARTENARIAT, UN GAGE DE RÉUSSITE EN NORD PAS DE CALAIS

Dans la région Nord Pas de Calais, la déclinaison du plan d'action national pour les éleveurs laitiers, a démarré fin 2011 avec une mise en œuvre rapide et efficace des formations dès début 2012. Un travail important a été mené sur le programme de formation (co-animation avec pédagogie active, prestations rattachables chez l'exploitant...), et un recrutement « intensif » a été réalisé par les organismes de formation : onze projets de formations ont été présentés à VIVEA dès le démarrage.

Une évaluation de ces formations a été réalisée dans la région fin 2012. Elle s'est avérée très positive, tout d'abord au vu du nombre de participants : une centaine d'éleveurs laitiers de la région ont suivi la formation. Ensuite, d'après les enquêtes réalisées auprès d'eux, les participants ont acquis des compétences solides sur l'analyse des coûts de production de leur atelier lait. Ils ont pris du recul par rapport à leur situation, et ont élaboré un plan d'amélioration avec leurs formateurs. La mise en place de « prestations rattachées »

(suivi individuel du stagiaire dans son exploitation par le formateur) a été particulièrement appréciée.

Il faut noter également **la dimension partenariale très importante de ce dispositif** dans la région Nord Pas de Calais, qui est une des clés de réussite du plan d'action grâce aux efforts de recrutement de chacun. Les porteurs de projet (Chambre régionale, Cerfrance Nord Pas de Calais, Bureau Technique de Promotion Laitière), les intervenants (Gènes diffusion, Bovins croissance, l'Association de Fiscalité Agricole, Avenir Conseil Elevage...) et des « prescripteurs de formation » comme DANONE ont facilité la mobilisation.

L'enjeu est de continuer à toucher un maximum d'éleveurs, il est donc nécessaire d'inscrire ce dispositif dans le temps. En 2013, dans la région Nord Pas de Calais, neuf nouvelles formations ont déjà démarré ou commenceront prochainement, poursuivant ainsi cette dynamique portée par tous les acteurs qui se sont mobilisés depuis deux ans.

ACCOMPAGNER LES ÉLEVEURS DE BOVINS VIANDE

Le dispositif de formation « efficacité technique, compétitivité économique » destinés aux éleveurs de bovins viande a été élaboré en 2011 avec les partenaires de la filière bovine.

Il s'est déployé courant 2012 dans 14 régions principalement dans les zones d'élevage. 550 éleveurs ont bénéficié de ce dispositif en 2012 et celui-ci a été repris et intégré au plan stratégique de la filière bovine, une articulation avec des actions de conseil individuel est ainsi possible.



JA Mag

AMÉLIORER LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES DES PRODUCTEURS DE FRUITS



A la demande des producteurs de fruits, VIVEA a lancé en 2012 un dispositif de formation sur la compétitivité des exploitations fruitières.

Avec 3 comités territoriaux (Drôme-Ardèche, Languedoc-Roussillon, Limousin) et les partenaires de la filière notamment économiques, des actions de formation sur la thématique de la compétitivité des entreprises se sont déroulées sur ces 3 territoires. L'évaluation de ces formations expérimentales a permis d'élaborer des préconisations formation pour un déploiement du dispositif en 2013 - 2014.

UNE EXPÉRIMENTATION EN DRÔME-ARDÈCHE

Dans le cadre de l'expérimentation nationale, un comité de pilotage s'est constitué sous la présidence de Régis Aubenas, élu VIVEA et producteur de fruits dans la Drôme. Les acteurs ont dressé un diagnostic de la filière au niveau local et validé que le projet rejoignait leurs préoccupations. Ce travail a permis de mettre des réalités terrain derrière le terme « coût de production » et de recueillir des éléments concrets pour bâtir le cahier des charges.

VIVEA a ensuite organisé une rencontre avec les acteurs techniques de la filière et les organismes de formation pour mailler les expertises: chambre d'agriculture, SEFRA, CTIFL, Centre de gestion et réseau ADABIO. Ce travail concerté a permis d'adapter les contenus de formation aux besoins identifiés et d'aller plus loin dans une réponse formation innovante pour le territoire.

L'Association Fruits Plus ainsi que deux organisations de producteurs, le GIE « Les Vergers de l'Hermitage » et la coopérative Lorifruit se sont mobilisés pour le recrutement

de stagiaires. Ce travail avec les prescripteurs a permis de toucher plus facilement les producteurs qui ont adhéré plus rapidement au projet. Pour les organisations de producteurs, cela a permis d'engager une réflexion économique avec leurs adhérents et d'utiliser la formation comme un outil de performance collective.

Sur le territoire, ce projet formation s'inscrit dans la continuité d'une dynamique engagée au niveau régional depuis 2002 avec la mise en place d'un comité stratégique Fruits. « Les questions d'efficience, de compétitivité et d'efficacité économique, étaient déjà au centre de nos préoccupations » déclare Régis Aubenas.

VIVEA s'est aussi associé au FAFSEA pour voir comment accompagner les salariés par la formation, en même temps que les chefs d'entreprise et envisager des temps communs de formation. Ce travail se poursuit en 2013 avec les différents acteurs et, notamment, les deux organisations de producteurs et l'association Fruits Plus.

Anticiper les besoins — en compétences — des contributeurs et contributrices

VIVEA A RÉUNI 180 PROFESSIONNEL-LES POUR IDENTIFIER LES COMPÉTENCES NÉCESSAIRES AUX AGRICULTEURS AFIN DE CONCILIER PERFORMANCES ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

VIVEA a organisé le 19 avril 2012, un atelier intitulé «Quelles compétences des chefs d'entreprise agricole pour conjuguer performances économique et environnementale» qui a réuni 180 experts, formateurs, responsables professionnel-les et technicien-nes issu-es des organisations professionnelles agricoles, de développement et de conseil. Chacun a contribué à ce temps de réflexion collective où une expertise, couplée à la présentation d'actions réussies, a permis aux participants d'échanger et de faire des propositions sur 7 grands sujets : l'Agriculture écologiquement intensive, l'eau, la protection des cultures et les innovations techniques, la communication sur le métier et les pratiques, le sol et l'agronomie, l'autonomie fourragère et la biodiversité.

Pour Christiane Lambert : « VIVEA a accompagné des chefs d'exploitation innovants, des agitateurs d'idées et de questionnement. Alors que les efforts des agriculteurs ne sont pas suffisamment reconnus, il est bon de regarder le travail accompli. L'objectif de l'atelier est d'en tirer des enseignements, de donner de l'ampleur à ces initiatives, d'élargir les partenariats et plus globalement de faciliter la mise en place d'une offre de formation plus adaptée et

plus étoffée pour mieux répondre à la volonté des chefs d'entreprise agricole de s'engager dans une croissance durable. (...) La formation continue doit intégrer davantage de problématiques complexes. Aux côtés de la recherche et du développement, elle apporte l'accompagnement nécessaire aux besoins des agriculteur-trices pour tendre vers une agriculture productive et qualitative capable de répondre aux défis nombreux qui font consensus aujourd'hui. »

UNE DÉMARCHE PROSPECTIVE POUR ANTICIPER LES BESOINS EN COMPÉTENCES ET EN FORMATION DES CHEFS D'EXPLOITATION GRANDES CULTURES

VIVEA a initié un projet national sur la filière grandes cultures qui a permis d'élaborer des scénarios prospectifs et un descriptif métier des compétences que les chefs d'entreprises en grandes cultures devront détenir à l'horizon 2020. L'offre de formation financée actuellement a été comparée aux compétences jugées prioritaires pour 2020.

Cette nouvelle démarche, prospective et comparative entre l'offre de formation existante et les compétences nécessaires, va permettre aux comités régionaux des zones de grandes cultures de décider des actions à mener pour orienter l'offre de formation dans les années à venir.

UN COLLOQUE VIVEA/FAFSEA SUR LE THÈME DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

Comment prendre en compte les impacts sociaux et environnementaux des activités des chefs d'entreprise et de leurs salariés pour adopter les meilleures pratiques possibles tout en préservant leur compétitivité économique et contribuer ainsi à l'amélioration de la société et à la protection de l'environnement ?

Pour répondre à ces questions, VIVEA et le FAFSEA ont organisé le 11 octobre 2012 un colloque intitulé « Monde rural, RSE et formation continue : Mutations et solutions pour les compétences de demain ». 150 personnes étaient présentes : présidents des comités régionaux et délégués régionaux des deux fonds, représentants des organisations et syndicats professionnels, représentants des MFR, CFPPA, CNEAP et du Ministère de l'Agriculture.

Après les Grenelle 1 et 2 et les récentes conférences sur l'environnement, les entreprises agricoles et rurales sont incitées à adopter les standards de la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Nombreux sont les chefs d'entreprise agricole à avoir déjà mis en place des démarches dans ce sens. Des contributeurs des deux fonds et des formateurs ont ainsi été invités à venir présenter dans le cadre de 6 ateliers d'échange des expériences de formations en lien avec cette évolution des métiers.

Dans sa séquence d'introduction, Christiane Lambert, présidente de VIVEA a mis l'accent sur les mutations du monde rural : « *Le monde bouge et nous devons accompagner ce mouvement. Il est du ressort de VIVEA d'accompagner les chefs d'exploitation dans l'évolution de leurs métiers et la RSE appelle une approche intégrée, plus globale.* ».

Ce colloque a permis aux deux fonds de faire connaître la RSE, thématique déjà largement débattue et engagée dans de nombreux secteurs d'activité et vers laquelle VIVEA souhaitait s'engager dans le cadre de son Plan stratégique triennal 2013-2015. Le ministre Stéphane Le Foll a clôturé la journée par ces mots :



Christiane Lambert, Philippe Peuchot, Stéphane Le Foll et Jérôme Despey

Thomas LOUAPRE

« Dans un monde qui vit des mutations importantes, pour accompagner ce processus il faut une capacité à se former pour pouvoir s'adapter. VIVEA et le FAFSEA ont un rôle particulier à jouer. Il faut réussir le pari d'une agriculture écologiquement et économiquement performante, s'il y a une convergence de conviction on peut y arriver, la formation doit permettre d'assurer la mutation. »

UN NOUVEAU PLAN STRATÉGIQUE TRIENNAL 2013-2015 POUR VIVEA

Une démarche prospective pour définir des priorités stratégiques en matière de formation

Le Conseil d'administration de VIVEA a voté son quatrième Plan stratégique triennal le 5 décembre 2012 après avoir engagé des travaux avec l'ensemble des organisations professionnelles agricoles et les instituts techniques. Il s'agissait de repérer les compétences à acquérir pour les chefs d'entreprise dans les prochaines années afin d'orienter et passer commande aux organismes de formation d'une offre adaptée aux attentes et besoins des contributeur-trices de VIVEA.

Intégrant les évolutions du contexte, le nouveau Plan stratégique confirme l'importance du pilotage et de la stratégie pour les chefs d'entreprise tout en mettant l'accent sur la

gestion des risques, la compétitivité et la commercialisation ainsi que sur l'innovation. Réussir à combiner les performances économique et environnementale est un enjeu fort. L'accompagnement formation est un gage de réussite.

Ce Plan stratégique est le nouveau cadre de référence de VIVEA pour décider de sa politique d'achat de formation et pour lancer toutes initiatives d'orientation et de développement ciblé de la formation : études, veille et prospective, actions d'ingénierie formation, expérimentations, appels d'offres, partenariats, communication... C'est aussi le cadre de cohérence nationale des comités territoriaux VIVEA.

Accompagner le renouvellement des générations

En 2012, VIVEA a poursuivi son soutien aux dispositifs de formation qui accompagnent d'une part les personnes en parcours à l'installation, d'autre part les chef-fes d'entreprise qui souhaitent transmettre leurs exploitations. La participation financière de VIVEA est importante puisqu'elle représente 13 % des heures/stagiaire financées en 2012 (dont le nombre est passé de 242 186 en 2011 à 306 891 en 2012).

ZOOM SUR L'INSTALLATION

Les bénéficiaires des formations préparant à la création ou la reprise d'une entreprise agricole sont plus de 9000 en 2012 ce qui représentent une augmentation conséquente par rapport aux années antérieures (6870 en 2011). La durée moyenne de formation est de 34 h (en plus du stage obligatoire de 21 h lorsque les personnes s'inscrivent dans le cadre du plan de professionnalisation personnalisé). On note depuis 2009 des actions plus courtes et plus nombreuses par bénéficiaire ce qui traduit vraisemblablement une meilleure individualisation des formations.

37 % des bénéficiaires sont des femmes, ce qui confirme la tendance observée en 2011 d'une augmentation conséquente du nombre de femmes se préparant à la reprise ou à la création d'une exploitation agricole.

Les formations portent principalement sur les compétences nécessaires à l'élaboration du projet d'installation : approche globale de l'entreprise, analyse économique et commercialisation (61,4%), organisation du travail seul ou à plusieurs et gestion des ressources humaines (9,5%). Viennent ensuite des formations plus techniques liées à la production (8,9%), à la gestion (comptabilité - informatique) (6,4%) ou à une diversification (4,1%). On note aussi en 2012, une part plus importante des formations liées aux questions environnementales et aux démarches qualité (6,2%).



Thomas LOUAPRE

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

LE DISPOSITIF EXPÉRIMENTAL AGRI-RESSOURCES.

Les exploitations agricoles s'agrandissent et connaissent, depuis plusieurs années, une mutation de leurs ressources humaines vers un recours plus important à la main d'œuvre.

DE NOUVEAUX BESOINS DE FORMATION POUR GÉRER LES RESSOURCES HUMAINES

Les agriculteurs et agricultrices n'ont cependant pas toujours les compétences pour répondre aux questions liées à la gestion de la main d'œuvre dans leur diversité : réglementaire et sociale, hygiène et sécurité, management des ressources humaines. La FRSEA a ainsi proposé à VIVEA un dispositif de formation expérimental qui permet d'aborder ces différents aspects des ressources humaines dans les petites entreprises telles que les entreprises agricoles. Les régions Bretagne, Centre, PACA et le département de la Charente, ont été choisies comme terrain d'expérimentation.

UN TRAVAIL APPROFONDI SUR LES ATTENTES DES STAGIAIRES

Trois formations ont été réalisées en Bretagne. Ce dispositif se caractérise par un travail approfondi sur les attentes des stagiaires qui permet ensuite de répondre à leurs questions d'une manière collective et aussi individuelle. Les stagiaires ont apprécié la formation et chacun est reparti avec un plan d'action à mettre en œuvre qui reflète la diversité des attentes : mise en place d'un système de motivation et d'évaluation, rédaction de fiches de poste, trouver le contrat de travail le plus judicieux...

Après un bilan de l'ensemble des formations conduites dans le cadre du dispositif agri-ressources, les actions seront ensuite démultipliées dans toute la France.

Optimiser, sécuriser les financements

OPTIMISER LES RESSOURCES POUR RÉPONDRE À UNE DEMANDE CROISSANTE

Depuis 3 ans, VIVEA fait face à une forte évolution de la demande de formation et a dû, pour y répondre, augmenter ses moyens : augmentation de la contribution et forte mobilisation des cofinancements. Malgré cela, la gestion du fonds nécessite de mettre en œuvre des outils précis de suivi de l'activité de formation et de son financement afin d'optimiser les ressources disponibles pour mieux répondre à la demande croissante.

Ainsi, en 2012, le Conseil d'administration de VIVEA a proposé un cadencement semestriel de l'enveloppe mise à disposition des comités territoriaux. Parallèlement VIVEA a optimisé l'utilisation de ses 3 ressources financières : collecte, cofinancement et contribution stagiaire, par l'élaboration d'un nouvel outil de suivi.

Ces modalités ont permis en 2012

- De maîtriser la dépense de formation à hauteur des objectifs fixés par le Conseil d'administration mais au prix d'un volume de refus très important : près de 18M€ de refus pour un financement total de 42 M€ ;
- D'augmenter la proportion des cofinancements pour financer la dépense totale de formation qui est passée de 21,7% en 2011 à 27,9% en 2012 (soit +28,3%).
- De sécuriser, optimiser les financements.

ZOOM SUR LES PARTENARIATS FINANCIERS

- En 2012, afin d'accompagner le développement des compétences et l'investissement formation de ses contributeurs, VIVEA a développé des partenariats financiers tant au niveau régional que national. 56 conventions de gestion ont été signées en 2012 pour un montant de cofinancement de 17 300 K€.
- Au plan national, VIVEA a bénéficié du soutien financier du Fonds Social Européen (FSE) grâce à une convention d'un montant de 3,5 MK€ portant sur 10 régions. Une convention nationale d'un montant de 1,5 MK€ a été passée avec FranceAgriMer pour le cofinancement des formations préparatoires au Certiphyto.
- Au plan régional, 14 conventions ont également été signées avec le FSE, pour un montant de 5,4 MK€ et 7 conventions ont été négociées avec les conseils régionaux pour un montant de 570 005 K€.
- En tant qu'organisme coordonnateur pour le FEADER, VIVEA a géré une trentaine de conventions sur l'ensemble des régions pour 6 MK€.
- Avec un taux d'utilisation de 65% en 2012, ces cofinancements ont permis de financer près de la moitié des dossiers de formation 2012.

LES COFINANCEMENTS PUBLICS EN 2012

Nombre de Dossiers cofinancés	11 122	Cofinancements français	2 777 550 €
	soit 55,4 % du total des dossiers financés		
Montant moyen / heure stagiaire	19,38 €	Cofinancements européens	8 416 667 €
Financement VIVEA	12 429 941 €	Total cofinancés	11 194 217 €
FINANCEMENT TOTAL		23 624 158 €	
Montant de la collecte		45,1 M€	
Contribution moyenne		71€	

VOS CONTACTS À VIVEA

NORD OUEST

516, rue Saint-Fuscien
80094 Amiens Cedex 3
Tél : 03 22 33 35 60
Fax : 03 22 33 35 61
contactnordouest@vivea.fr

OUEST

9, rue André Brouard
49100 Angers
Tél : 02 41 21 11 34
Fax : 02 41 21 11 35
contactouest@vivea.fr

SUD

Immeuble Innopolis Bât-B
414 Rue de la découverte
31670 Labège
Tél : 05 61 00 31 90
Fax : 05 61 00 31 91
Contactsud@vivea.fr

DOM

Sur le plan administratif,
la Martinique et la Guadeloupe sont
gérées par la délégation Centre, la
Guyane par la délégation Ouest et l'île
de la Réunion par la délégation Sud.

Martinique

Immeuble « La Chapelle »
Rue Case Nègre
Place d'Armes
97232 Le Lamentin
Tél : 05 96 60 98 01

Guadeloupe

Jardi Village
Lot 10
97122 Baie-Mahaut
Tél : 05 90 60 15 11

CENTRE

Parc technologique de la
Pardieu
9, allée Pierre-de-Fermat
63170 Aubière
Tél : 04 73 29 47 20
Fax : 04 73 29 47 21
contactcentre@vivea.fr

SUD EST

Agrapôle
23, rue Jean Baldassini
69364 Lyon Cedex 07
Tél : 04 37 65 14 05
Fax : 04 37 65 14 06
contactsudest@vivea.fr

EST

6, Faubourg Rivotte
25000 Besançon
Tél : 03 81 47 47 41
Fax : 03 81 47 47 42
contactest@vivea.fr



SIEGE SOCIAL

81, boulevard Berthier – 75017 Paris - Tél : 01 56 33 29 00 – Fax : 01 56 33 29 19
contactsiege@vivea.fr

SIREN 440 656 247 - Directrice de la publication : B. DINGLI - Rédactrice en chef : C. GHIRINGHELLI - Rédaction : VIVEA
Crédit photo page couverture : JA Mag et Thomas LOUAPRE.